

Le schéma départemental : outil de structuration de l'offre et des métiers culturels

Mardi 11 Décembre 2007

PROGRAMME

Chaque intervention est suivie d'un débat avec la salle

9h15 – Accueil des participants au Réseau IDEAL

9h45 – « Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques dans le Gard »

Viviane BRACCINI, Chef du service Culture

Ronan ALLAIRE, Coordonateur Enseignements et Pratiques artistiques

Conseil général du Gard

10h30 – « Les Schémas Départementaux d'Enseignement Artistique dans les Côtes-d'Armor : musique, danse, art dramatique et arts plastiques »

Marie LE BONTE, Chargée des schémas d'enseignement artistique

Conseil général des Côtes-d'Armor

Bernard BRETONNEAU, Directeur de l'ADDM 22

11h15 – « Du conservatoire à la vie professionnelle, quels parcours, quels débouchés ? »

Robin TROMAN, Directeur de l'Ecole de musique de Viroflay

12h00 – Le Club Culture et Patrimoine, un outil de mutualisation des connaissances pour les Directions et Services de la Culture et du Patrimoine

Stéphanie DALET, Animatrice du Club Culture & Patrimoine Réseau IDEAL

12h30 – Déjeuner

14h15 – « La territorialisation de l'enseignement artistique : enjeu et devenir »

John Richard LOWRY, Conservatoire National de Région d'Angers
Michel GALVANE, Directeur de l'Ecole de musique de Laval

15h00 – « Les cycles d'enseignement professionnel initial (CEPI) : une responsabilité régionale, un enjeu départemental. L'exemple de la Seine-Saint-Denis »

Bruno VALLEE, Service de la culture

Dominique BOURZEIX, Bureau de l'action culturelle éducative
Conseil général de la Seine Saint-Denis

16h30 – Clôture

Bulletin d'inscription Rencontre Technique Club Culture & Patrimoine

A retourner à Stéphanie DALET - Réseau IDEAL

84 ter, avenue de Fontainebleau - 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex

Tel : 01 45 15 13 21/ Fax : 01 45 15 09 00

Nom/Prénom :
Organisme :
Fonction :
Adresse : Ville :
Code postal : Fax :
Tél :
E-mail :

Tarifs (TTC) :
Abonnés au Club Culture & Patrimoine :

- Participera gratuitement à la journée
- Participera au déjeuner organisé (18 € TTC, à régler sur place, par chèque de préférence)

Non abonnés au Club Culture & Patrimoine :

- Participera à la journée au tarif de 350 € TTC (18 € TTC pour le déjeuner à régler sur place)
- Souhaite s'abonner au Club Culture & Patrimoine